

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES :

1. Le conseil d'arrondissement a adopté le **5 novembre 2024** le projet de résolution PP24-14015 intitulé : « Premier projet de résolution à l'effet d'autoriser l'occupation du 9350, boulevard Pie-IX par un centre pour animaux domestiques et ce, en vertu du Règlement sur les PPCMOI de l'arrondissement (RCA04-14003) ».

L'objet de cette résolution est de permettre l'usage « animaux domestiques » ainsi que de déroger à certaines règles régissant les unités de stationnement, à leur aménagement et à la hauteur des clôtures à certaines conditions.

Le projet de résolution détaillé est disponible pour consultation.

Ce projet vise la zone C04-107 qui se situe au sud de la voie ferrée et à l'ouest du boulevard Pie-IX.

Les zones qui lui sont contiguës sont :

- Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension : E04-106, I04-108, C04-109, E04-113, E04-118, E04-119, C04-121, E04-122, C04-125;
- Arrondissement de Montréal-Nord : I5-268.

Le territoire ainsi visé par le présent avis est montré ci-dessous :



2. ASSEMBLÉE PUBLIQUE :

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), ce projet de résolution fera l'objet d'une assemblée publique le **21 novembre 2024 à 18 h** au 405, avenue Ogilvy, salle 201 à Montréal.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse de l'arrondissement ou tout autre membre du conseil qu'elle désigne, expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Ce projet de résolution fera aussi l'objet d'une consultation écrite du :

- **15 au 21 novembre 2024 à 16 h**

Au cours de cette consultation écrite, toute personne peut soumettre par écrit ses commentaires ou questions :

- via le formulaire disponible sur le site Internet de l'arrondissement : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Connaître les prochaines assemblées publiques » en incluant obligatoirement les informations suivantes :
 - Nom et prénom
 - Adresse résidentielle
 - Numéro de téléphone et/ou adresse courriel

La documentation relative à la demande de projet particulier sera disponible en ligne à l'adresse Internet suivante : <https://montreal.ca/vsp> à la rubrique « Connaître les prochaines assemblées publiques en cours ».

En tout temps, il est possible de rejoindre la responsable du dossier au 514-868-3495.

3. Ce projet de résolution est susceptible d'approbation référendaire en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Fait à Montréal, le 6 novembre 2024

La secrétaire d'arrondissement substitut,
Gabrielle Gauthier